

La Maison-Dieu, 191, 1992, 61-68

Paul DE CLERCK.

LA RÉVISION DE LA PRIÈRE EUCHARISTIQUE « SUISSE »

ON connaît la prière eucharistique que les catholiques suisses ont rédigée lors de leur Synode, en 1972. Approuvée par la Congrégation pour le Culte divin le 8 août 1974, son usage se répandit également hors des frontières de la Confédération helvétique ; il fut étendu à la France le 2 février 1978 (au diocèse de Strasbourg dès le 15 avril 1975), et ces dernières années à un grand nombre de pays. Évoquant les disciples sur le chemin d'Emmaüs, elle porte divers titres, notamment « prière eucharistique pour des rassemblements » ou « à l'occasion d'importantes assemblées d'Église ». Sa particularité ne réside pas dans son plan, qui suit celui de la PE II, mais dans sa manière de formuler la prière, hautement appréciée par un connaisseur tel que T. Talley¹ ; elle s'exprime en effet dans un langage que beaucoup estiment être le plus neuf des dix prières eucharistiques que nous connais-

1. Lire dans son article publié dans ce même cahier les pp. 40-43.

sons. Son originalité tient aussi à ses quatre préfaces, avec les intercessions correspondantes.

Une *editio typica*

Or, le 6 août 1991, la Congrégation du Culte divin et de la discipline des Sacrements a publié un décret qui met en application une décision prise par les évêques de la *Plenaria* en janvier de la même année. Il approuve le texte latin typique de la prière, et demande que de nouvelles traductions soient réalisées à partir de celui-ci². Il faut savoir en effet que, jusqu'ici, cette prière eucharistique était connue en trois versions officielles, selon les trois langues de son pays d'origine : l'allemand, le français et l'italien. Mais la traduction latine n'en avait jamais été réalisée. Par un curieux retour des choses, l'édition typique paraît donc maintenant en latin, vingt ans après la rédaction de la prière dans les trois langues de la Suisse¹.

Le décret s'intitule « La prière eucharistique qui peut être utilisée dans les messes pour diverses nécessités » ; cette dernière expression risque bien de devenir le nouveau titre de la prière. Il en situe la particularité ; on sait en effet que le *Missel romain* comporte aujourd'hui quatre prières eucharistiques générales, intégrées au livre lui-même, et six autres destinées à des circonstances spéciales, qu'elles concernent les participants

² Texte latin du décret dans *Notitiae* 27, 1991/8 n° 301, 388-389. Ce numéro de *Notitiae* fournit en outre l'édition typique, nouvellement rédigée, une synopse de cette dernière et des trois versions suisses originales (allemande, française et italienne), ainsi qu'un commentaire du sous-secrétaire de la Congrégation, Mgr P. Tena. Il contient encore un article de Mgr Hänggi qui retrace l'histoire de cette prière (p. 436-459) et un autre de C. Maggioni sur sa diffusion ; son usage a été demandé aujourd'hui par la Conférence des évêques de 27 pays.

(les trois prières eucharistiques pour assemblées avec des enfants³) ou un thème particulier (la réconciliation).

Pourquoi donc cette édition typique « tardive » ? Fondamentalement pour des raisons doctrinales. Le commentaire de Mgr Tena signale que la Congrégation pour la doctrine de la foi avait fait part de son insatisfaction à l'égard de la formulation de l'épiclese, lors de la traduction de la prière en langue espagnole, en 1985 ; à l'occasion de l'approbation du Missel où elle figurait comme « *Plegaria Eucaristica V* », en 1987, la Congrégation « a imposé, avec demande d'application à toutes les versions, une formule d'épiclese qui coïncide pratiquement avec celle des prières II et III du Missel Romain. C'est substantiellement la formulation qui a été introduite dans le texte typique⁴ ». Les corrections touchent donc surtout les deux épicleses, ainsi que l'anamnèse⁵.

Caractéristiques du nouveau texte latin

Le nouveau texte commence par un *Vere Sanctus*, à la manière des prières eucharistiques gallicanes ; l'adjectif qualifie le Père, ami des hommes, « qui est toujours avec eux sur le chemin de la vie ». Il se poursuit par un *Vere benedictus* attribué au Fils, comme la tradition gallicane le fait assez souvent, lui « qui est présent au milieu de nous quand nous sommes ras-

3. Et non prières eucharistiques pour les enfants, ou pour assemblées d'enfants, comme on le dit trop souvent en un raccourci qui en restreint la portée, et même comme on l'écrit (le « Nouveau missel des dimanches » a corrigé dans son édition de 1991) ; le latin porte : *preces eucharisticae pro missis cum pueris*, *Notitiae* 11, 1975/1, n° 101, 4-11.

4. P. Tena, « Commentarium », *Notitiae* 27, 1991/8, n° 301, 424.

5. La traduction française de la nouvelle édition typique n'est pas encore publiée. Voici donc le texte latin de la partie centrale de la prière :

« *Vere Sanctus es et glorificandus,
amator hominum Deus,
qui semper illis ades in itinere vitae.*

semblés par son amour et qui, comme jadis pour les disciples, ouvre pour nous les Ecritures et partage le pain ». On sent la préoccupation de donner une formulation liturgique plus traditionnelle à la reprise de l'action de grâce, après le *Sanctus*; comme dans le texte original, c'est le Père dont on dit qu'il est présent avec nous sur la route, ce qui n'est pas tout à fait cohérent avec l'allusion à Emmaüs contenue dans les lignes qui suivent⁶.

La formulation de l'épiclese a été entièrement revue. L'ancienne comportait en effet une triple insatisfaction, dont on peut se demander d'ailleurs comment tant de

*Vere benedictus Filius tuus,
qui praesens est in medio nostri
cum ab eius amore congregamur,
et sicut olim pro discipulis
nobis Scripturas aperit et panem frangit.*

*Rogamus ergo te, Pater clementissime,
ut Spiritum Sanctum tuum emittas,
qui haec dona panis et vini sanctificet,
ut nobis Corpus et Sanguis fiant
Domini nostri Iesu Christi.*

(Récit de l'institution)

*Unde et nos, Pater sancte,
memores Christi Filii tui Salvatoris nostri,
quem per passionem et mortem crucis
ad resurrectionis gloriam perduxisti
et ad dexteram tuam sedere fecisti,
opus tuae caritatis annuntiamus, donec ipse veniat,
tibi que panem vitae et calicem benedictionis offerimus.*

*In oblationem Ecclesiae tuae,
in qua paschale Christi sacrificium
nobis traditum exhibemus,
respice propitius, et concede,
ut virtute Spiritus caritatis tuae,
inter Filii tui membra,
cuius Corpori communicamus et Sanguini,
nunc et in diem aeternitatis numeremur.»*

6. La version française aujourd'hui en usage mentionne le nom d'Emmaüs; les versions allemande et italienne le mettent entre parenthèses.

chrétiens, de prêtres et même de théologiens ont pu la supporter pendant quinze ans. En demandant au Père d'envoyer l'Esprit sur le pain et le vin « afin que le Christ Jésus réalise au milieu de nous la présence de son corps et de son sang », elle n'articulait pas le rôle de l'Esprit et celui du Christ ; surtout, elle juxtaposait trois termes : le Christ Jésus, la présence, son corps et son sang, comme s'il s'agissait de trois réalités différentes ; enfin le verbe *réaliser*, choisi sans doute pour évoquer la présence réelle, était particulièrement malvenu, évoquant ici, par un complément d'objet, la réalisation d'une chose plutôt que le don de Jésus, à la veille de sa passion⁷.

Sur le plan doctrinal, la nouvelle rédaction est évidemment plus satisfaisante. Elle exprime l'œuvre de l'Esprit par le verbe classique « sanctifier », et ne reprend plus le vocabulaire de la présence. Sur le plan littéraire, elle emprunte des expressions au Canon romain (*Rogamus, Pater clementissime, haec dona, Domini nostri Iesu Christi*), tout en étant très proche de la PE II. Mais sur le plan de l'eucologie, il faut reconnaître que le nouveau texte ne brille pas par son originalité ; n'aurait-on pas pu trouver une formulation qui respecte mieux la particularité de cette prière, et introduire l'épiclese, par exemple, par des termes évoquant la péricope d'Emmaüs à laquelle il est fait allusion plus haut ?

Le récit d'institution se plaît encore à reprendre des formules liturgiques traditionnelles (*Qui pridie quam pateretur*). A la suite de Mt et Mc, il utilise le verbe *bénir* pour le pain, et *rendre grâce* pour la coupe.

L'anamnèse a été sérieusement retravaillée. Elle introduit le vocabulaire du mémorial (*memores*) absent

7. Je me permets de renvoyer le lecteur à une critique plus développée de la formulation de cette épiclese : « Epiclese et formulation du mystère eucharistique. Brèves réflexions sur le langage liturgique à partir de la prière eucharistique du Synode suisse », à paraître dans les Mélanges offerts au professeur B. Fischer à l'occasion de ses 80 ans.

dans la version originale. Son développement s'appuie notamment sur la traduction italienne, plus prolixe, ici, que ses deux sœurs. Le nouveau texte utilise explicitement les termes sacrificiels, ici et dans la demande d'acceptation du sacrifice (*offerimus, paschale Christi sacrificium*) qui n'apparaissaient auparavant que dans le paragraphe suivant.

La demande d'acceptation du sacrifice commence par les mots *In oblationem Ecclesiae*, correction théologique par rapport au texte original qui disait : « Regarde cette offrande : c'est Jésus qui se donne avec son Corps et son Sang. »

Dernière modification importante : la seconde épiclese ne se réduit plus à une phrase qui introduit les intercessions, ce qui ne respectait guère son importance, et ne facilitait pas son exécution lors de la concélébration. La nouvelle version relie l'épiclese à la demande d'acceptation du sacrifice ; dans la ligne des autres prières eucharistiques, elle demande le bénéfice ecclésiologique de la communion, et elle y ajoute une note eschatologique. Elle ne mentionne plus l'image du chemin, qui rappelait le passage d'Emmaüs.

Quant aux préfaces et intercessions correspondantes, il faut remarquer d'abord que leur ordre de succession a été modifié ; l'édition typique place en I l'actuel texte français D (L'Église en marche vers l'unité), en II le A (Dieu guide son Église), en III le B (Jésus, notre chemin) et en IV le C (Jésus, modèle de charité). Les préfaces commencent maintenant par le *Vere dignum* habituel, même si la formulation de la variante I est plus libre. S'il tient compte des trois versions primitives, le texte latin est cependant plus influencé par l'italien. Un remaniement typique est celui que l'on trouve dans la préface IV ; les textes allemand et français appelaient Jésus « notre Seigneur et notre frère », tandis que l'italien disait « nostro fratello e redentore » ; la version définitive porte : « Dominum ac redemptorem ». Le contenu christologique de la préface III a été renforcé. Dans les intercessions, l'édition typique reprend la

formulation classique de la communion avec les ministres de l'Église. On trouvera le relevé de toutes ces modifications dans le commentaire de Mgr Tena.

Enfin, l'édition typique est précédée de *Praenotanda* ; outre l'ordre à suivre dans la concélébration (n° 6), ils précisent la destination la plus adaptée des quatre préfaces et intercessions variables⁸.

Appréciation

Comment apprécier cette nouvelle formulation ? Au plan doctrinal, elle constitue manifestement un progrès, qui corrige certaines maladroites de la version originale ; ceci fait d'ailleurs apparaître à quel point il est difficile d'utiliser dans une prière eucharistique un vocabulaire théologique issu d'une autre source que l'eucologie, tel celui de la présence ; ce terme, qui vient de la spiritualité médiévale, est sans doute plus familier aux oreilles de l'assemblée, mais en décalage par rapport à la théologie de la prière eucharistique et au vocabulaire biblique sur lequel elle se fonde.

Mais cette avancée doctrinale ne pouvait-elle se réaliser autrement que par l'alignement sur les formules classiques ? La révision, on l'a vu, se plaît à reprendre les expressions des autres pièces eucharistiques, et plus largement de l'eucologie latine⁹. Ce qui en soi n'est pas un mal s'avère ici regrettable, car c'était précisément un des intérêts du texte « suisse » de formuler la prière d'une manière neuve, plus proche de la culture contemporaine. L'amélioration doctrinale aurait donc pu s'accompagner du souci de conserver, sinon d'amplifier le caractère « moderne » de la prière ; car à quoi bon présenter différentes prières eucharistiques, si elles

8. *Notitiae* 27, 1991/8 n° 301, 389-390.

9. Dans le « Vere benedictus », l'expression *cum ab eius amore congregamur* fait allusion à l'*Ubi caritas* (*congregavit nos in unum Christi amor*) ; l'introduction du récit d'institution reprend les termes du *Pange lingua* : *in supremæ nocte Cenæ* (cf. P. Tena, art. cité, 423-424).

s'expriment toutes dans les mêmes termes ? On regrettera encore, dans cette ligne, la perte du terme « chemin » dans la demande d'acceptation du sacrifice ; dans la version originale, il offrait un léger rappel de la péricope d'Emmaüs, et contribuait ainsi à l'unité de la prière.

On concluera * donc en remerciant la Congrégation d'avoir haussé d'un cran la qualité de la prière, et de lui avoir prévu une destination plus précise, pour les nécessités diverses de l'existence. Quant aux traducteurs, on leur demandera d'intégrer ces acquisitions nouvelles, sans renoncer au style qui était celui de l'original, afin d'enrichir la prière eucharistique d'un formulaire au langage contemporain, capable par son souffle d'élever le cœur de ceux et celles qui la prieront.

Paul DE CLERCK.

* Cet article était déjà sous presse quand j'ai pu prendre connaissance de la réaction d'un liturgiste suisse, le professeur Jakob Baumgartner, « Die Aufnahme des Schweizer Hochgebetes im Missale Romanum », dans *Heiliger Dienst* 46, 1992/2, 90-105. Il émet une appréciation globalement positive à propos de l'édition typique. Il signale notamment l'existence d'une première version latine, de mai 1991, améliorée dans l'édition définitive.